



Chers Amis Généalogistes,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente cette nouvelle édition du bulletin de liaison de notre association, bulletin copieux, à l'image du dynamisme de notre association de généalogie. Il présente des activités variées dans les domaines de la sauvegarde du patrimoine, de la recherche historique, de l'entraide et met l'accent sur l'ouverture vers le grand public. Lors de ces derniers mois, et cela peut-être encore plus qu'à l'accoutumée, nous avons multiplié les événements généalogiques dans des villes et villages de la région. Cet effort va se poursuivre cet automne avec un programme encore bien chargé. Nous avons également innové à la Colle-sur-Loup et à Villeneuve-Loubet en nous adressant à un nouveau public, les enfants qui se sont prêtés sans réserve à ce nouveau jeu de piste de découverte de la famille. La relève semble donc bien assurée...

J'ai une nouvelle grave à partager avec vous. Elle concerne le CGMP qui est l'union regroupant certaines associations de généalogie de PACA et dont nous faisons partie. Depuis plusieurs années, le CGMP, par ses positions et sa gouvernance, avait attiré le mécontentement de nombreux membres de nos conseils d'administration. La question posée était : « Que gagne-t-on à rester au CGMP ? » Les événements de ces derniers mois, avec en particulier l'engagement dans une aventure financière risquée, l'organisation d'un congrès à Marseille en 2013, ont amené notre conseil d'administration, afin de protéger notre association, à vous proposer de quitter cette union lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée pour le samedi 23 octobre 2010. (Voir l'article détaillé dans ce bulletin)

Patrick CAVALLO

AGENDA DES MANIFESTATIONS, FORMATIONS

1^{er} au 3 octobre - Festival du livre à Mouans-Sartoux.

2 octobre - Journée des associations à Nice, Palais des expositions.

10 octobre - Journée de généalogie à Levens, salle du Foun Pench, de 10 h à 12 h & 14 h à 17 h.

Fin novembre - Journée de généalogie à Tourrettes-sur-Loup. Date à préciser.

Cet agenda est prévisionnel. Des modifications pourront y être apportées en cours d'année. Elles seront annoncées sur le site Internet de l'association.

REUNIONS ET PERMANENCES

Sous réserve de modifications

Réunion mensuelle et permanence d'Antibes. Le 2^e samedi du mois, de 14 h à 16 h (sauf en cas d'indisponibilité des salles). Animée par Mireille GHIGO.

Permanence de Biot. Le 3^e jeudi de chaque mois, de 14 h à 16 h dans les locaux du CCAS. Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Réunion mensuelle de Nice. Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène LOCHEY, Denis COLMON, Denise LOIZEAU. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.

Permanence de Nice. Le 2^e vendredi du mois, de 9 h à 15 h. Accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM, ainsi qu'à la bibliothèque. Animée par Michèle PARENTE.

Permanence de Mouans-Sartoux. Le 1^{er} mardi et le 3^e vendredi du mois de 15 h à 16 h 30. Prendre rendez-vous auprès de Georges ROLAND (gr3943@aol.com).

Permanence de Nice-MIN. Permanence à Nice le dernier samedi du mois de 14 h 30 à 17 h dans notre nouveau local au MIN. Prendre rendez-vous par mail avant le vendredi soir (florentAgam@gmail.com). Animée par Florent FASSI.

Bloc-notes

Calendrier des formations

En cette période de rentrée des classes, les formations reprennent :

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : **les bases de généalogie** ;
- Un ordinateur : **initiation à l'informatique** ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie :
 - o **formation Généatique** ;
 - o **formation Heredis 11** ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : **formation Généabank**
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : **généalogie dans le Comté de Nice** ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : **formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 »** ;

• Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé, une équipe peut vous aider : la **formation Nimègue** est pour vous.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées par email à agam.06@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM
Archives départementales
CADAM
06206 NICE CEDEX 3

Lorsque cinq personnes au minimum seront inscrites pour une formation, une date et un lieu sera proposé :

- sur le site section « agenda des cours » ;
- par mail individuel ;
- par contact téléphonique.

Informations générales

Quelques adresses électroniques

- RAYER Stéphanie, rédaction du bulletin, groupe Italie, info CD naturalisations, gestion de la liste de diffusion *yahoogroups* : sterayer@yahoo.fr
- Adresse de l'AGAM (Patrick CAVALLO) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat de l'AGAM (Louise BETTINI) : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier (Antoine Savin) : savin.antoine@neuf.fr
- Liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com>
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle PARENTE) : parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille GHIGO) : mirghigie@orange.fr
- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Florent FASSI) : florentAgam@gmail.com

Adresse du local AGAM au MIN à Nice

- Bureau 318, MIN Alimentaire, bloc B, 2^e étage.

La bibliothèque de l'AGAM

- Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, contactez les responsables au cours de la permanence ou de la réunion mensuelle de Nice. La liste se trouve sur le site Internet.
- Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Conseil d'administration

Président	Patrick CAVALLO
Trésorier	Antoine SAVIN
Secrétaire	Louise BETTINI
Secrétaire adjointe	Denise LOIZEAU
Autres membres	Denis COLMON, Florent FASSI (coopté), Mireille GHIGO, Bruno KOHLHUBER, Alain OTHO, Michèle PARENTE, Stéphanie RAYER

Pourquoi démissionner du CGMP ?

Après plus d'un an de tergiversations, le C.A. (conseil d'administration) de l'AGAM va proposer à l'assemblée générale extraordinaire de se prononcer sur la démission de l'AGAM du CGMP.

Qu'est-ce que le CGMP et pourquoi cette démission ?

Il nous faut faire un peu d'histoire.

Le CGMP est né à Port-de-Bouc il y a 40 ans, en mars 1970, puis, en 1982, il se scinda en associations départementales, une dans chacun des départements constituant la région PACA. Le CGMP avait alors pour missions principales la représentation des généalogistes de PACA au sein de la FFG (fédération française de généalogie), la coordination des actions entreprises par les associations, la mise en commun des relevés, leurs publications et l'édition de la revue Provence-Généalogie.

Puis le temps a passé, les associations départementales ont pris de plus en plus d'indépendance. L'informatique individuelle, l'apparition d'Internet ont considérablement modifié les relations entre associations et le rôle du CGMP de coordinateur des actions et de mise en commun des relevés est devenu complètement obsolète.

Malgré ces évolutions, le CGMP prélevait il y a encore peu un tiers environ des cotisations versées par les adhérents. Ce fut une des causes, sinon la cause essentielle de la démission de l'AGVAR (Association généalogique du Var) du CGMP. Le cercle généalogique de la Drôme Provençale intégrait le CGMP, tout en refusant d'échanger ses relevés. Le CGMP abandonnait alors un de ses objectifs premiers, la mise en commun des informations généalogiques.

Aujourd'hui, le CGMP s'est mué en simple union. Quelles sont ses missions et en quoi sont-elles utiles à l'AGAM ?

- La représentation à la FFG : ce qui devrait être un relais entre l'AGAM et la FFG n'existe pas. Nous ne connaissons pas par avance les sujets à l'ordre du jour de la FFG et n'apprenons ses décisions qu'au travers du Flash de la fédération et de son blog, ce que tout internaute peut faire.
- Les seules coordinations exercées sont la réalisation du RIPE (Répertoire Informatique des Patronymes Étudiés), recueil de listes éclairés d'adhérents et la simple planification des journées régionales de généalogie, journées dont l'organisation et la réalisation sont confiées à l'association départementale hôte.
- La mise en commun des relevés, au niveau régional, est depuis très longtemps tombée en désuétude. Des sites comme Geneabank ou Bigenet assurent cette fonction à l'échelle nationale.
- La publication de la revue Provence Généalogie.

Le CGMP n'est composé que de personnes morales, les associations affiliées. Il est dirigé par le CCR (comité de coordination régional) dans lequel siègent des représen-

tants des associations. Le CCR élit un bureau composé de membres issus du CCR.

Le CCR se réunit trois fois par an ce qui permet aux différents participants de se rencontrer et d'échanger. C'est là, une autre mission importante du CGMP. Dans la pratique, cette mission n'est pas remplie. Les discussions se résument, trop généralement, à des polémiques sur la direction et la gestion du CGMP.

La faute principale en incombe, d'après nous, à la gouvernance du CGMP. Il ne s'agit pas, ici, de mettre en cause les personnes qui sont toutes respectables et que nous respectons, mais le bilan qui, depuis quelques années, est peu brillant.

Lors des quatre exercices de 2006 à 2009, la gestion de la revue Provence Généalogie a connu un déficit total supérieur à 20 000 €. Certes, cette année, la situation s'est redressée, la perte sur les trois derniers numéros de l'année 2010 n'étant plus que de l'ordre de 120 €.

Les causes de ce déficit élevé tiennent principalement à la méthode de réalisation de la revue, méthode qui impose un lourd travail chez l'imprimeur, et au coût important du routage. Le coût a pu être diminué depuis 2010, depuis que le CGMP a obtenu des tarifs postaux préférentiels et des allègements fiscaux accordés par la commission paritaire des publications et agences de presse.

La gestion du CGMP ne peut être qualifiée d'excellente. Sur trois ans, de 2007 à 2009, les comptes présentent un déficit cumulé supérieur à 2 600 €, et ce, malgré l'obtention de deux subventions totalisant 4 500 €. Cette année encore, un déficit est à redouter puisque l'équilibre du budget prévisionnel repose sur l'octroi d'une subvention de 3 000 € qui n'a pas encore été perçue et qui, d'après nos informations, n'a pas encore été accordée.

C'est dans ce contexte que nous avons dû batailler ferme pour faire annuler le projet de location d'un bureau pour le CGMP, bureau qui aurait coûté 2 400 € par an, alors que le CGMP peut utiliser les locaux de l'AG13 en plein centre de Marseille. Le rejet a été obtenu à une voix près !

Nous avons émis par écrit, plusieurs fois, des propositions ou projets d'évolution du CGMP afin qu'il soit réellement utile à nos associations. Ils ont été superbement ignorés.

Dans ces conditions, l'intérêt pour l'AGAM d'être adhérent du CGMP se pose, sachant que cette adhésion a un coût, plus de 700 € en 2010.

L'an dernier, le C.A. a décidé de sursoir à la décision de démissionner, car le bureau du CGMP devait être renouvelé en juin 2010, mais de nouveaux éléments aggravants sont apparus depuis.

Premièrement, la gouvernance du CGMP a été reconduite à l'issue d'une séance du CCR particulièrement rocambolesque.

Secondement, l'engagement du CGMP à organiser le congrès national de 2013 sans que le CCR ait donné son accord. Certes, le projet avait été évoqué, un budget prévisionnel avait été présenté lors du CCR du 6 mars, mais aucune décision formelle n'avait été prise, le projet étant encore dans les nimbes. Pourtant, la candidature a été présentée à la fédération qui l'accepta le 24 avril, le contrat d'engagement de location du palais des Congrès de Marseille a été signé le 26 avril 2010 avec un premier versement de 6671,97€.

Lors de la séance du 6 mars du CCR, ces éléments n'ont pas été évoqués (rien dans nos notes prises), encore moins décidés, et ils ne sont apparus que dans le procès-verbal provisoire qui nous a été communiqué par courriel le 23 avril, soit la veille de la désignation par la fédération du projet retenu et seulement trois jours avant la signature du contrat d'engagement. Ces délais si courts ne pouvaient que nous ôter tout moyen de réagir. Il s'agit là d'une méthode de gouvernance dangereuse, la pratique du fait accompli, contraire aux statuts du CGMP et que l'AGAM ne peut accepter.

C'est que l'équilibre financier de cette opération est loin d'être garanti.

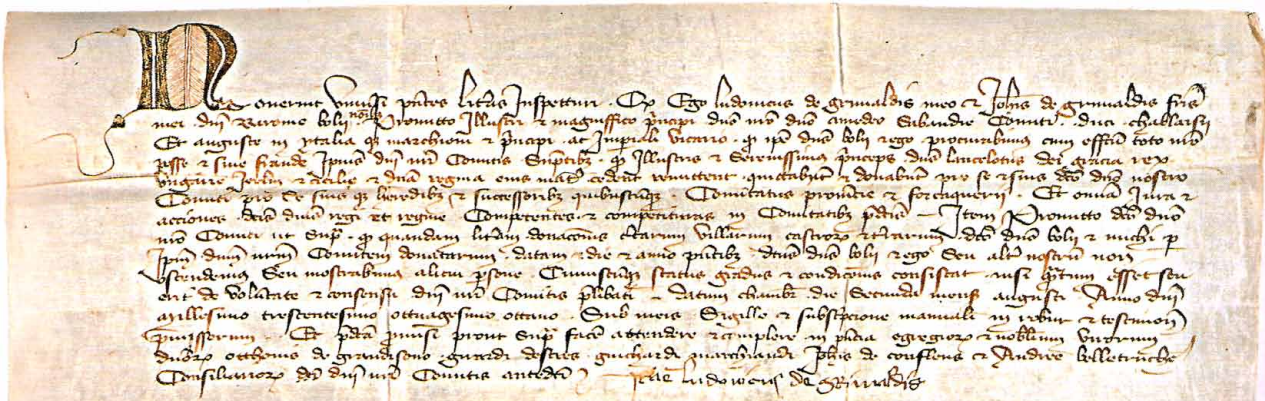
- D'après le budget prévisionnel de février 2010, le montant total de l'opération est 202 000€, avec un déficit de 60 000€, soit presque le tiers du montant total, déficit qui devra être comblé par des subventions accordées par les organismes publics. Dans les circonstances actuelles, compter obtenir un tel montant de subvention est un pari très risqué.

- De plus, certains postes de recettes semblent très optimistes. Quelque 4300 entrées payantes sont espérées, dont 520 congressistes. Lors du congrès de Champs-sur-Marne, le nombre d'entrées espéré était de 7500 alors qu'il ne fut que de 3000 (blog de la FFG du 24 mai 2009) ou de 3000 à 5000 (site GénéInfos, blog du 28 mai 2009), exposants et congressistes compris. Compte tenu de la différence numérique entre les populations de l'aire parisienne et de l'aire marseillaise, le nombre de 4300 entrées pour les seuls congressistes et visiteurs paraît très élevé.

Ce ne sont là que quelques exemples. Il est regrettable que les sources qui ont permis d'établir ce budget prévisionnel n'aient pas été communiquées. Sans ces informations, il est impossible de pouvoir donner un avis fondé sur le projet proposé si ce n'est de pointer quelques éléments flagrants.

En conséquence, le C.A. de l'AGAM a estimé que l'association ne pouvait s'aventurer dans une opération qui peut, si les prévisions optimistes ne se vérifient pas, donner à nos associations et à la généalogie une image négative, mais surtout, nous faire supporter les conséquences du risque financier pour un intérêt limité.

Dans ce contexte, le peu d'utilité que présente le CGMP pour l'AGAM, les problèmes de gouvernance du CGMP, le risque élevé présenté par l'organisation du congrès national de 2013 conduisent le conseil d'administration de l'AGAM à demander à ses adhérents qui seront invités à une assemblée générale extraordinaire de voter la démission de l'AGAM du CGMP.



*Promesse secrète de Louis de Grimaldi au comte de Savoie
2 août 1388*

Il s'agit de remettre au comte de Savoie toutes les terres de Provence orientale (Vigueries de Nice, du comté de Vintimille et du Val de Lantosque, de Puget-Théniers et du val de Barcelonnette) qui reconnaissent comme roi Ladisas de Duras.

Tableau des responsables des activités de l'AGAM

Ce tableau permet aux membres de l'AGAM de savoir à qui s'adresser sur un sujet donné :

Représentants de l'AGAM au CGMP	Patrick CAVALLO Bruno KOHLHUBER Alain OTHO Antoine SAVIN	Gestion des sites associés à l'AGAM <i>Le Best.fr Valinfo, Portail des Associations du Conseil Général, Journal 06 Gratuit sur Internet, Blogotory, Conseil Général 06</i>	Stéphanie RAYER
Gestion du fichier des adhérents	Antoine SAVIN	Responsable groupe de recherches en Italie	Stéphanie RAYER
Gestion de la base AGAM	Alain OTHO	Responsable des contrats partenaires	Patrick CAVALLO
Gestion et édition des fichiers PDF	Alain OTHO	Interface du partenaire Geneabank	Alain OTHO
Impression et distribution des relevés	Bruno KOHLHUBER	Gestion des points Geneabank pour les membres de l'association	Louise BETTINI
Fichier suivi des relevés de l'AGAM	Michèle PARENTE Bruno KOHLHUBER	Interface partenaires : <i>Bigenet, notrefamille.com, Ancestry</i>	
Vente des relevés AGAM	Bruno KOHLHUBER	Gestion des données :	Alain OTHO Antoine SAVIN
Copie de CD de numérisation	Bruno KOHLHUBER	Facturation :	
Pays Niçois	Michèle PARENTE	Réunion mensuelle de Nice	Hélène LOCHEY Denise LOIZEAU Denis COLMON
Pays Grassois	Gérard MONTEIL Christian GABERT	Réunion mensuelle d'Antibes	Mireille GHIGO
Pays Vençois	Mireille GHIGO	Interface Maison des associations d'Antibes	Mireille GHIGO
Organisation des journées de généalogie	Alain OTHO	Permanence de Biot	Mireille GHIGO Marc COTTERET
Organisation Salon du livre de Mouans-Sartoux	Antoine SAVIN	Permanence de Nice	Michèle PARENTE
Animateurs formation	Denis COLMON Stéphanie RAYER Denise LOIZEAU Alain OTHO Florent FASSI	Permanence de Mouans-Sartoux	Georges ROLAND
Bulletin d'information	Stéphanie RAYER	Gestion du matériel (achat, stockage, enregistrement et suivi des prêts)	Bruno KOHLHUBER
Triptyque	Florent FASSI	Provence Généalogie	Denise LOIZEAU Louise BETTINI
Aide-mémoire AGAM	Florent FASSI	Bibliothèque (durant les permanences de Nice)	Michèle PARENTE
Affiches	Alain OTHO	Correspondant CDIP (Généatique)	Stéphanie RAYER
Boîte email AGAM	Patrick CAVALLO	Correspondant HEREDIS	Georges ROLAND
Gestion Yahoo-Group AGAM-06	Stéphanie RAYER	Correspondant NIMEGUE	Antoine SAVIN
Site WEB AGAM (<i>Extrême Tracking, CNIL, Geneabank, Geneanet, site AGAM-TRAVAIL, GANDI, serveur landl</i>)	Patrick CAVALLO	Numérisation et répertoire des fiches généalogiques	Denis COLMON Denise LOIZEAU Mireille GHIGO
Gestion, sauvegarde des fichiers et des données AGAM	Patrick CAVALLO Alain OTHO		

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous !

Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses, etc. à
AGAM

à l'attention de Stéphanie RAYER

Archives départementales des Alpes-Maritimes

Centre Administratif Départemental, Route de Grenoble

06206 NICE CEDEX 3

ou par mail à sterayer@yahoo.fr. Les informations seront publiées après validation du bureau.

Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délais, seront incorporées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

Quoi de neuf ?

Quelques nouvelles de la FFG et d'ailleurs ...

À consulter sur www.genefede.org ou <http://leblog-ffg.over-blog.org/>



➤ **XXI^e Congrès national de généalogie** du 2 au 4 juin 2011, initialement prévu à Roubaix (59), se tiendra à Lille (59). Organisé par l'Union des Cercles Généalogiques d'Entreprises. Courriel : congrès2011@laposte.net Site : <http://www.genealogie-lille-2011.org/>. Pour les non internautes, contact UCGE : Mireille PAILLEUX, 4bis rue Hoche, 92170 VANVES ; Tél : 01 46 26 29 31

& 06 88 19 68 56.

➤ Le service des archives de la ville de Cannes propose des ateliers sur les **Archives et Internet**. Renseignements et réservations sur <http://archives.ville-cannes.fr/> ou au 04 89 82 20 70. Tout public, au tarif de 5€, un mercredi par mois de 14h à 15h30. Espace Calmette, 18 rue du Docteur Calmette. Ligne de bus : 4, arrêt Cdt Maria. Réservation obligatoire. Thèmes abordés : cartographie ancienne, état civil & généalogie, Cannes autrefois, presse ancienne, quartier de Cannes, étude d'un bâtiment, guerre 1939-1945, le Festival de Cannes.

➤ Du 1er septembre 2010 au 30 juin 2011, le service des archives de Cannes propose, dans le cadre de l'année France-Russie, de découvrir l'exposition intitulée **Anglais Russes Italiens à Cannes avant 1939** à l'Espace Calmette et la villa Montrose.

➤ Création officielle du CGMR (**Cercle de Généalogie Maurice-Rodrigues**) selon l'agrément du Gouvernement Mauricien N° 11726. Le CGMR est donc la première et seule association généalogique de statut juridique mauricien. Le site : <http://www.cgmgenealogie.org/>. Un petit mot de son président Henri Medan : « Bonsoir à tous. J'ai le plaisir de vous annoncer que le CGMR est officiellement enregistré auprès du Registrar of Associations. Nous en profitons pour lancer notre site web à l'adresse <http://www.cgmgenealogie.org/>. J'espère qu'il vous plaira. Je remercie Jean-Claude qui s'est beaucoup dépensé pour pouvoir placer Expoactes sur le site ainsi que Benoît, notre hébergeur et tous les colistiers du site expoactes qui nous ont bien dépannés. Cordialement, Henri Medan ».

➤ **Nouveautés aux AD de Paris :**

- Les tables du service militaire permettant de retrouver le numéro matricule du conscrit résidant dans le département de l'ancienne Seine, pour la période 1875 à 1909, sont en ligne.
- Les répertoires d'admissions des enfants assistés du département de la Seine sont en ligne pour la période 1742 à 1909. Vous cliquez dans sources généalogiques complémentaires. La période postérieure à 1909 est consultable sur place en salle comme auparavant.

L'AGAM à Belvédère le samedi 31 juillet

L'Agam était à Belvédère pour une journée de généalogie. Ce fut l'occasion de remettre officiellement à Mr Paul BURRO, maire de Belvédère, le relevé des naissances de 1800 à 1905, réalisé par André OTTO-BRUC et vérifié par Stéphanie RAYER et Gabriel MAUREL.

Florent FASSI, avec l'aide d'Yvette MAURIN, avait préparé une exposition sur les hommes morts au champ d'honneur de la guerre de 14-18. Une nouvelle fois, il a pu ainsi faire découvrir avec émotion les destins méconnus des Poilus. Si vous visitez l'église du village, vous pourrez aussi découvrir les portraits de ces hommes sur deux plaques murales.





Parallèlement, nous avons pu découvrir l'exposition d'Yvette MAURIN sur le thème du 150e anniversaire du rattachement du Comté de Nice à la France.

L'équipe était composée de Colette BETTENFELD, Louise BETTINI, Annie FREDIANI, Mireille GHIGO, Colette GRAZZI, Michèle PARENTE, Patrick CAVALLO, Florent FASSI, Alain OTHO, André OTTO-BRUC.



L'AGAM à Moulinet le dimanche 22 août

À l'occasion de la fête locale de la Saint-Bernard, Monsieur le Maire, Guy BONVALLET, avait convié l'AGAM à Moulinet.

Philippe CARENCO et Gabriel MAUREL, enfants du village, ont contribué à cette journée généalogique, en nous apportant de très nombreux documents personnels.

Les échanges ont été riches d'émotion et de découvertes non seulement pour nos visiteurs, mais aussi pour nos membres présents.

Journée de plaisir pour toute l'équipe de l'Agam composée de Colette BETTENFELD, Annie



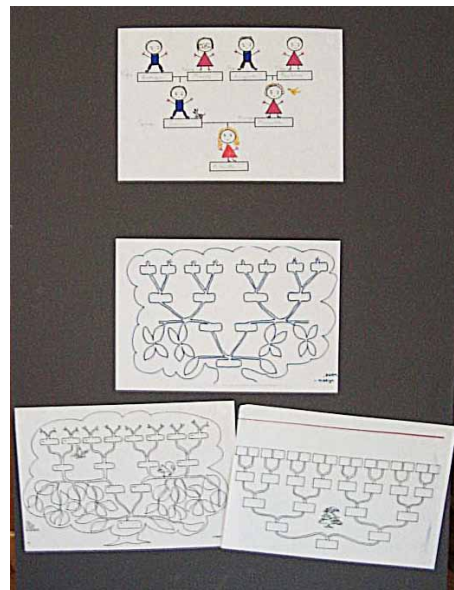
FREDIANI, Colette GRAZZI, Michèle PARENTE, Philippe CARENCO, Florent FASSI, Gabriel MAUREL et Alain OTHO.



L'AGAM à La Colle-sur-Loup le samedi 4 septembre



L'Agam avait déployé, ce samedi 4 septembre, son matériel d'exposition dans la salle Rose de Mai, au coeur du village. Nous étions nombreux pour mettre en place les relevés, les généalogies d'Auguste ESCOFFIER et des cousins Eugène SUE - Yves KLEIN et pour aménager le coin des enfants.



Mme Élisabeth CLÉMENT, adjointe à la Culture, et M. Karel BOULOGNE, directeur de l'Office du Tourisme, nous apportaient leur aide pour régler les derniers détails.

10 h, les premiers visiteurs arrivaient. M. le Maire, Christian BERKESSE, nous rendit une courte visite qui lui permit de retrouver son ancien collègue de travail à IBM, Patrick CAVALLO.

Le repas avait été préparé par Mireille qui nous a régautés.

L'après-midi, la salle fut très animée : l'arbre des SUE eut beaucoup de succès avec les immanquables reproches de Collois qui ne trouvaient pas leurs ancêtres sur l'arbre, car certaines branches descendantes n'avaient pas été suffisamment développées.

Mireille GHIGO innovait l'atelier de généalogie des enfants. Accompagnés de leurs parents, ils remplissaient des arbres de trois générations conçus et dessinés par Colette Colette GRAZZI.

En fin d'après-midi, le président de l'Agam remit officiellement à M. le Maire le relevé des mariages de 1705 à 1902 du village, relevé effectué par Henri MAUREL et Mireille GHIGO.



Dans l'après-midi, les associations sportives et culturelles de la commune présentaient de nombreuses animations, ce qui nous permit d'accueillir un public plus néophyte, mais très demandeur d'information.

L'équipe était composée de Colette BETTENFELD, Louise BETTINI, Mireille GHIGO, Patrick CAVALLO, Marc COTTERET, Florent FASSI, Alain OTHO, André OTTO-BRUC et Bernard ROUBEAU. Nous avons eu la visite de Denise LOIZEAU, Jany CAMETZ, Anne-Marie GRAC et d'Antoine SAVIN.

Deux cents ans de mariages recensés au village

HISTOIRE Les généalogistes ont relevé 1975 actes entre le XVIII^e et le XIX^e siècle



Le maire a reçu des mains de Patrick Cavallo, de l'AGAM 06, ce registre qui est un relevé systématique de tous les actes de mariage signés à La Colle aux XVIII^e et XIX^e siècles. (Photo F.D.)

nicematin

du mardi 14 septembre 2010

page 12



Le maire a reçu des mains de Patrick Cavallo, de l'AGAM 06, ce registre qui est un relevé systématique de tous les actes de mariage signés à La Colle aux XVIII^e et XIX^e siècles. (Photo F.D.)

C'est une mine d'informations pour qui s'intéresse à son passé familial. Une mine qui prend la forme d'un livret jaune remis dernièrement au maire Christian Berkese. Un travail de fourmis – le relevé de tous les mariages célébrés dans la commune entre 1705 et 1903 – réalisé par les bénévoles de l'Association de Généalogie des

Alpes-Maritimes.

Les objectifs

Numériser de vieux registres poussiéreux, déchiffrer les écritures à l'ancienne en latin, en italien, en vieux français, coordonner les dépouillements systématiques d'archives (registres paroissiaux, d'état civil et de notaires), faire des arbres généa-

logiques et aider ceux qui le souhaitent à découvrir leurs origines...

Autant d'objectifs visés par les adhérents de cette association régie par la loi 1901. L'association assure des permanences aux Archives départementales des Alpes-Maritimes, organise des réunions mensuelles, des cours de formation, anime un site Internet et participe à des

manifestations à l'échelon départemental, régional et national.

Savoir +

La cotisation annuelle à l'association est de 20 €. L'abonnement à la revue « Provence Généalogie » coûte 18 € pour quatre numéros. Pour de plus amples informations consulter le site www.agam-06.org

L'AGAM à Villefranche-sur-Mer le dimanche 12 septembre

VILLEFRANCHE-SUR-MER
150 ans
de l'Union du Comté de Nice à la France

SORTIE DU LIVRE
« Vive la France !
Regards croisés sur l'Union du
Comté de Nice à la France
1860-1947 »

CONFÉRENCES

EXPOSITION
« Un jour en 1860 »

RECONSTITUTION
HISTORIQUE
de l'arrivée de Napoléon III

OPERA
« Napoléon III »

VILLEFRANCHE
SUR-MER
1860
2010

RENSEIGNEMENTS : 04 93 01 73 68 - www.villefranchesurmer.fr

Le « Traité relatif à la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France » du 24 mars 1860 ratifié, le couple impérial entreprit un voyage officiel dans les nouveaux territoires acquis et c'est par Villefranche-sur-Mer que le 12 septembre 1860 Napoléon III abordait le Comté de Nice.

150 ans plus tard, Villefranche commémorait cet événement.

Sous l'égide de la Fédération des Associations du Comté de Nice, de nombreuses associations participaient à cette commémoration. Le stand de l'Agam était situé sur la place Amélie Pollonais, à l'ombre d'un platane, et a attiré un nombreux public. Les gentils animateurs étaient Louise BETTINI, Patrick CAVALLO et Florent FASSI.

Pour l'occasion, nous avons édité l'arbre de la famille Bonaparte afin de faire connaître les origines du célèbre visiteur. L'annonce, en ce temps du rattachement, de l'union de son cousin Joseph Bonaparte avec Clotilde de Savoie, perpétuait une tradition bien établie entre familles régnantes, tradition qui avait pour objet la consolidation d'alliances.

Lors de sa visite sur notre stand, Jenny BARBIZET-SIMON a offert et dédié à l'association *VIVE la FRANCE - Regards croisés sur L'Union du Comté de Nice à la France 1860-1947*, livre dont elle est coauteur.



Une magnifique reconstitution du débarquement de l'empereur mettant en scène quelque 150 figurants en costume d'époque, défilant au son de la fanfare du 24e BCA, constituait le point d'orgue de la journée. La beauté de ces dames en robe d'époque a séduit nombre de passants ! La robe de l'impératrice Eugénie était, en toute simplicité, somptueuse.

L'AGAM à Villeneuve-Loubet les 18 & 19 septembre



Les journées européennes du Patrimoine 2010 avaient pour thème « Les grands hommes, quand femmes et hommes construisent l'histoire ». C'est dans ce contexte que la commune de Villeneuve-Loubet nous a invités les 18 et 19 septembre à participer à l'animation du village.

La majeure partie de la place devant la mairie nous était réservée. Une grande tente, un barnum, abritait les relevés, les ordinateurs, les visiteurs et ... les bénévoles de l'Agam. Un espace avait été spécialement aménagé pour accueillir un jeune public à partir de 7 ans.

Au village

Registre des baptêmes, mariages, sépultures de l'église paroissiale de Villeneuve-Loubet pour la période 1787

LA GÉNÉOLOGIE
Samedi et dimanche - 10h-12h30 et 14h-17h30

Avec vos documents anciens de familles (livret de famille ou militaire, actes d'état civil...) que vous soyez naïf ou non de la commune vous pourrez ainsi commencer votre arbre généalogique sur place et bénéficier de conseils et astuces. Recherche personnalisée et gratuite.
✓ animation pour adultes et enfants à partir de 7 ans (présence des parents obligatoires)
✓ avec l'Association Généalogique des Alpes-Maritimes - www.agam-06.org

EXPOSITION DES REGISTRES PAROISSIAUX ET D'ÉTAT CIVIL
Samedi et dimanche - 10h-12h30 et 14h-17h30

Exceptionnellement, et après un an de restauration, les registres paroissiaux (1669-1792) et d'état civil (en 2-1871) villenavois sont de nouveau visibles. Ces documents souvent très anciens n'ont pas manqué de subir les outrages des siècles. Ainsi 11 des 16 registres du fonds communal ont dû être restaurés afin de préserver ces actes de naissance, mariage et décès. Les différentes étapes de ce projet, jusqu'aux plans techniques de la restauration sont présentées. Pour cette opération les Archives communales se sont appuyées sur les Archives départementales des Alpes-Maritimes et ont bénéficié du concours de la Direction régionale des affaires culturelles Provence Alpes Côte d'Azur.
✓ entrée libre à l'Espace Citoyen de Villeneuve-Loubet

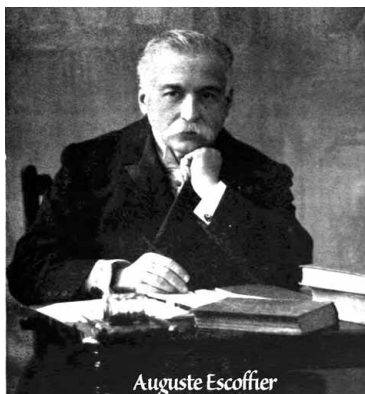
BIBLIOTHÈQUE À CIEL OUVERT
Samedi et dimanche - 10h-12h30 et 14h-17h

Retrouvez les ouvrages disponibles dans le fonds des bibliothèques et des archives communales de Villeneuve-Loubet sur la généalogie, les coutumes et la vie autrichienne ainsi que les personnages illustres qui ont obéi notre commune. Consultation des ouvrages en libre accès.

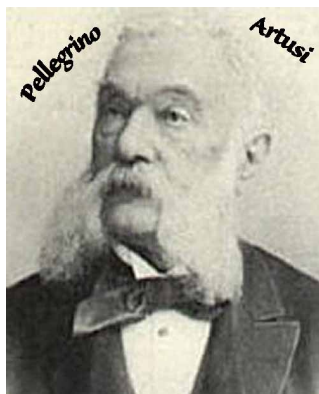
EXPOSITION DE PHOTOS DE CLASSE
Avec la participation de l'association « Les Gramoués »

EXPOSITION DE TRAVAUX DES ÉCOLIERS
Les élèves villenavois se sont associés aux Journées du Patrimoine pour présenter des femmes et des hommes illustres de leur commune.





Auguste Escoffier



Pellegrino Artusi

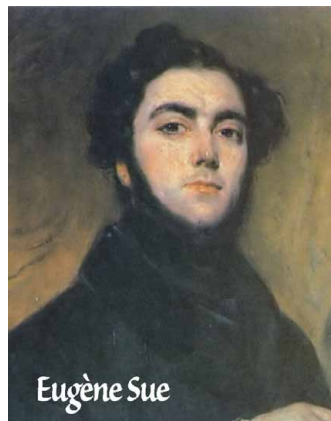
De chaque côté de la tente, les grilles étaient garnies des généalogies :

- d'Auguste ESCOFFIER (né à Villeneuve-Loubet le 28 octobre 1846, décédé à Monte-Carlo le 12 février 1935, chef cuisinier, restaurateur et écrivain culinaire),
- de Pellegrino ARTUSI (né le 4 août 1820 à Forlimpopoli, en Émilie-Romagne alors partie des États pontificaux, ville jumelée avec Villeneuve, décédé le 30 mars 1911 à Florence, critique littéraire, écrivain et gastronome),

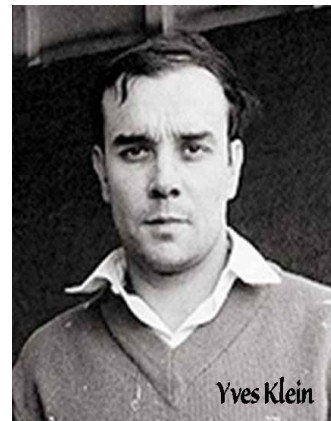
- d'Eugène SUE (né le 26 janvier 1804 à Paris, décédé en exil le 3 août 1857 à Annecy, chirurgien et écrivain),
- d'Yves KLEIN (né à Nice le 28 avril 1928, décédé à Paris le 6 juin 1962, artiste-peintre),
- de Napoléon III, d'un panneau de la cousinade de Roquebillière, de photos de classe de Villeneuve de la période 1944-49, ainsi que tous les panneaux de l'Agam.

Nos remerciements à Mme Karine BORIOSI, chargée du service Patrimoine et Culture, et son équipe pour l'aide apportée lors de l'installation.

Nous avons eu beaucoup de visiteurs de 7 ans à 77 ans et plus, des Villeneuvois de souche, des résidents et d'autres visiteurs venus pour les journées du patrimoine.



Eugène Sue



Yves Klein



Allo, maman, comment s'appelle ton grand-père?

Villeneuve-Loubet — Empruntez la machine à remonter le temps familial

L'arbre était au cœur des Journées du patrimoine villeneuvoises. L'arbre... généalogique. Avec une invitation lancée aux visiteurs : emprunter la machine à remonter le temps familial. Retrouver ses racines, faire participer les enfants aux ateliers : deux jours qui ont été pour certains Villeneuvois le point de départ vers une nouvelle passion. Sur la place de l'Hôtel de ville, les bénévoles de l'association généalogique des Alpes-Maritimes ont offert l'occasion de franchir le pas. Quelques documents anciens de famille, un livret de famille ou tout simplement des informations permettent de démarrer les recherches. Des recherches facilitées aussi par des logiciels spécifiques et le travail de fourni de l'association. En effet, l'association a référencé dans sa base de données plus de 700000 actes municipaux et paroissiaux sur l'ensemble du département.



L'association généalogique des Alpes-Maritimes a recensé plus de 700000 actes du département. (Photo Fab B.)

vaient s'attarder devant l'arbre généalogique d'Auguste Escoffier remontant jusqu'en 1600.

Les registres d'état civil et paroissiaux

Dans les locaux de l'espace citoyen, l'ambiance était plus feutrée. Ici, on consultait des registres très anciens! Après un an de restauration, 11 des 14 registres paroissiaux et d'état-civil du fond commu-

nal étaient disponibles. Pour cela, les gants blancs sont de rigueur. Karine Boriosi, chef du service des archives communales, se prêtait volontiers à la visite commentée. Dans certains registres encore assez lisible datant de l'an 2 à l'an 12 (1793 à 1804) du calendrier révolutionnaire, on pouvait lire nombre d'informations sur la vie des Villeneuvois. Un véritable moment d'émotion.

FAB.BONGIOVANNI

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Thérèse DARTOIS, 1^{er} Adjoint délégué à la Culture, au Patrimoine et aux Loisirs, Mme Louissette CHIAPPELO, et Mr ESCOFFIER descendant d'Auguste ESCOFFIER.

Notre équipe était composée de Colette BETTENFELD, Louise BETTINI, Mireille GHIGO, Colette GRAZZI, Stéphanie RAYER, Patrick CAVALLO, Marc COTTERET, Florent FASSI, Alain OTHO et André OTTO-BRUC. Nous avons eu la visite de Denise LOIZEAU, et de Jacqueline et Denis COLMON.



nicematin

du lundi 20 septembre 2010

page 10

Cousinages et entraides

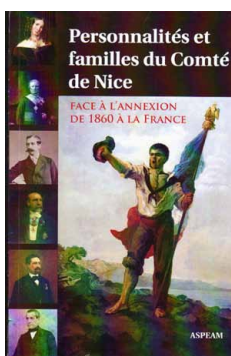
Vous vous êtes trouvé des cousins membres de l'AGAM, des cousins célèbres ou des cousinages dont vous souhaitez parler ; présentez-les-nous ici !

Vous souhaitez rejoindre :

- les cousins de Roquebillière : li.cousin.de.rocabiera@gmail.com
- les cousins de Falicon : nany.murat@gmail.com
- les ROSTAGNI de Breil-sur-Roya : <http://rostagnidebreil.free.fr>

Un peu de culture

Le coin lecture



Personnalités et familles du Comté de Nice face à l'annexion de 1860 à la France

Ouvrage coordonné par Colette Bourrier-Reynaud et Olivier Vernier. ASPÉAM Association de sauvegarde du patrimoine écrit des Alpes-Maritimes, Nice, 2010.

Table des matières :

Ralph SCHOR, « Préface ».

Aline BEAUREPAIRE-HERNANDEZ, « Les familles De Orestis et Spitalieri de Cesssole. Deux destins familiaux face au premier et au second rattachement du Comté de Nice à la France ».

Ugo BELLAGAMBA, « Pierre-Marie Pietri. L'homme derrière le plébiscite ».

Alex BENVENUTTO, « Une vie de roman. Le tournant de 1860 pour une famille de peintres à Nice : Fricero Joseph (1907-1870) et Fricero-Koberwein dite Yousia (1825-1893) ».

Michel BOURRIER, « Le Villarois Barthélémy Leotardi, agent du rattachement », p.29.

Michel BOURRIER, « Français ou Italiens. Les Durand de La Penne choisissent l'Italie ».

Colette BOURRIER REYNAUD, « Les Alziary de Malausèna et les Corporandy d'Auvare. Comment ont-ils choisi ? ».

Michel BOTTIN, « Les Raybaudi de La Roquette-Saint-Martin. Une famille niçoise à l'épreuve des déchirures politiques, de la Révolution à 1860. Notes d'histoire ».

Louis CAPERAN MORENO, « La famille de Monléon et le parti français en Principauté de Monaco ».

Simone CATELAND-MASSÉNA, « Les Alziary de Roquestéron ».

Simone CATELAND-MASSÉNA, « Les Saint-Jean de Roquestéron ».

Xavier L. COTTIER, « 1860. L'annexion de Nice à la France, une affaire de familles ».

Christophe COUTTENIER et Bernard GASTAUD, « Les œuvres pies brigasques et le rattachement ».

Thierry COUZIN, « A quoi servait l'identité nationale ? Masséna entre trois patries ».

Tiery COUZIN, « Entre Paris et Rome, Pierre Sola ou l'impact de l'Église sur les choix politiques de Nice lors de l'événement d'avril 1860 ».

Jacqueline CUVIER, « Aux cimetières de Cimiez et de Saint-Barthélémy : des témoins ».

Jacqueline OLIVIER, « La famille Durandy ».

Karine DEHARBE, « La francisation du Comté de Nice après le rattachement à la France de 1860 : l'œuvre de Roland Paulze d'Ivoy ».

Joseph DUPLOUY, « La saga des Avigdor, banquiers niçois ».

Yves HIVER-MESSECA, « La très mirifique vie de Samuel Henri Avigdor, bourgeois gentilhomme, entrepreneur et diplomate ».

Marie-Hélène et Michel FROESCHLÉ-CHOPARD, « Les «petites écoles» du Comté de Nice et de Provence en 1860. Le regard des inspecteurs d'académie », p. 179.

Rémy KRISANAS, « Borriglione, 1841-1902. L'histoire continue, rien n'a changé ».

Maurice MAUVIEL, « Henri Sappia et l'annexion de Nice à la France en 1860 ».

Marc ORTOLANI, « Victor Masséna et l'intégration politique des Alpes-Maritimes à la France et à l'Empire après le rattachement de 1860 ».

Olivier VERNIER, « Des notables aux méconnus : les Niçois face au droit d'option en 1860 ».

Prix de vente : 30 €, frais de port : 6 € pour un ou plusieurs ouvrages. Chèque à l'ordre de l'ASPEAM.

Commander directement à : Dr Colette BOURRIER-REYNAUD, présidente de l'ASPEAM, 9 boulevard Gorbella, 06100 NICE. Tél. : 06 07 48 44 10

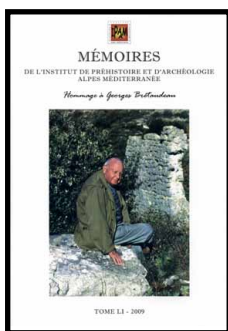


Une aventure généalogique de Villars-sur-Var à Charlemagne.

Par M. et Mme André POINTIS, préface de Mme BOURRIER-REYNAUD (350 pages illustrées) : «Ce livre raconte l'histoire d'une passion qui nous a animé mon épouse et moi pendant 10 années et pourrait être communicative!».

Prix : 22 € plus 4,05 € de frais d'envoi. Éditions Association Lou Savel de

Villars-sur-Var qui se chargera des envois. Les personnes intéressées pourront adresser leur commande par courriel : and.pointis@gmail.com.



Mémoires de l'IPAAM (Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes Méditerranée), tome LI.

MOULLE Pierre-Élie, SIMON Patrick, PORRAZ Guillaume, ARELLANO Almudena, Une halte de chasse au Paléolithique supérieur : la grotte de l'Albaréa à Sospel (06).

MARRO André, Du mythe à la raison : les gravures du mont Bego à Tende.

LATOIR Jean, Contribution du Baou des Noirs (commune de Vence) à la Protohistoire des Alpes-Maritimes.

GÉRARD Marie-Claude, La double enceinte de Castel Diaou à Bagnols-en-Forêt (83).

SALICIS Claude, Un site exceptionnel de l'Antiquité précoce : la Cime de la Plastra à Lucéram (06).

CORDIER Jean-Marcel, Salicis Claude, Le site de la Cote 458 de Libre à Breil-sur-Roya (06).

SALICIS Claude, PIETRI Marcel, Le Collet 4 : nouvelles traces antiques à Valdeblore-La Roche (06).

PELLEGRINO Emmanuel, Note sur des incinérations de la fin du premier siècle après J.-C. découvertes en 1880 au quartier de la Pertuade à Vallauris (06).

GRANDIEUX Alain, Découverte inédite d'un graffiti incisé sur l'enduit de façade du mur méridional des thermes de l'Est de Cimiez à Nice (06).

JANNET Monique, Quelques réflexions et état de la question au sujet du fait urbain à Cimiez et à Nice (06).

HUGUET Catherine, AVON Christian, Découverte fortuite d'un autel romain dans la grotte de Malbousquet à La Turbie.

SALICIS Claude, Nouvelles découvertes monétaires ponctuelles dans les Alpes-Maritimes.

SALICIS Claude, Monnaies découvertes lors des opérations de terrain de 2004 à 2007 sur le site des thermes de Cemenelum à Nice (06).

SALICIS Claude, Un lot singulier de monnaies antiques découvertes à proximité du site de Cemenelum à Nice (06).

SALICIS Claude, Un petit bronze antipolitain à la tête de gauche : une monnaie quasi inédite.

LAUTIER Laurence, Données récentes sur le château des Ferres.

LAPASSET Michel, Les résultats des fouilles de 2004 à 2007 au château de Sainte-Agnès (06).

OTHO Alain, Les murailles de Pagari dans les gorges de la Vésubie (06) et le chemin de Paganino dal Pozzo.

ARELLANO Almudena, TOMASSOLI Mikael, FREDIANI Solange, SIMON Patrick, Résultats préliminaires des campagnes de prospection-inventaire sur la commune de Castellar (06).

MORABITO Stéphane, DEBAUX Guillaume, Campagne 2009 de prospection archéologique sous-marine en baie des Anges à Nice.

MERCURIN Romuald, Inventaire du patrimoine archéologique de La Tour-sur-Tinée (06).

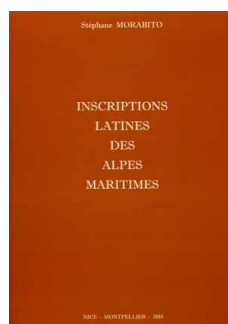
SALACROUP Georges, Les clochers triangulaires : une curiosité en trompe-l'oeil issue du baroque niçois.

DEBAUX Guillaume, Graffites et signatures sur céramiques modernes : présentation d'un corpus originaire de la rade de Villefranche-sur-Mer (06).

LAFFITTE Jean, Aperçu du patrimoine rural en pierre sèche des Alpes-Maritimes : les cargadous du baou de Saint-Jeannet.

ALLEMAND Denis, Ungar Catherine, Le Trou du Diable à Saint-Martin-Vésubie (06).

Année des travaux : 2009 ; Année de publication : 2010. Prix : 35 €



Inscriptions Latines des Alpes maritimes - Stéphane MORABITO, Hors-série n°5 de l'IPAAM.

L'ensemble de la documentation épigraphique des Alpes maritimae est rassemblé dans cet ouvrage. Dix cités composent cette province alpine méridionale : Cemenelum / Cimiez, Vintium / Vence, Brigantio / Briançonnet, Glanate / Glandèves, Salinae / Castel-

lane, Sanitium / Senez ainsi que Dinia / Digne, antérieurement présente dans la province de Narbonnaise, et Eburodunum / Embrun, Caturigomagus / Chorges et Rigomagus / Faucon-de-Barcelonnette transférées de la province des Alpes cottiennes à celles des Alpes maritimes.

Ce corpus comporte une introduction générale constituée des principales questions sur le passé de cette province : sa création et son évolution à travers la période romaine ; les unions temporaires de son territoire avec des entités voisines ; l'instauration du droit latin ; l'évolution statutaire des localités formant cette province ; les troupes auxiliaires stationnées dans la capitale provinciale ; les institutions municipales ou les voies de communication.

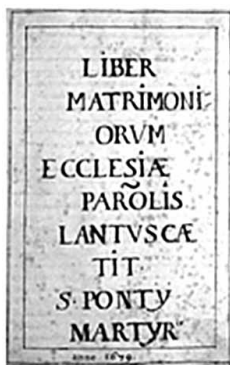
Les inscriptions sont présentées ciuitas par ciuitas, dans un ordre géographique nord-sud, d'Embrun à Cimiez. Un chapitre consacré aux milliaires découverts sur l'une des quatre voies publiques cheminant à travers la province des Alpes maritimae ainsi que de nombreuses cartes viennent compléter la documentation.

Ouvrage : 1 vol. cousu, broché, 21 x 29,7 cm, 530 pages. Prix : 70 € + port (simple, sous la responsabilité du client : 6,80 € ; recommandé 10,20 €).

Diffusion : IPAAM - Les Terrasses de Cimiez - 29 corniche Frère Marc - 06000 NICE. Tél. : 04 93 53 32 87 - 06 20 38 81 89.

Site : <http://www.ipaam.fr> ; Courriel : contact@ipaam.fr

Les mariages à Lantosque : us et coutumes



Les relevés d'actes de catholicité et d'état civil effectués au sein des associations de généalogie ont pour objet premier d'apporter une aide à tous ceux qui désirent faire leur généalogie. Ils sont également une source précieuse pour les historiens qui peuvent ainsi recueillir des informations précises sur les coutumes et les habitudes de vie de nos ancêtres.

Je vous propose, ici, de reprendre une étude statistique que j'avais publiée dans le numéro 5 de la revue de l'AMONT (Association Montagne et Patrimoine) étude qui avait pour titre : « *Lantosque, mariages et population aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles* ». J'y analysais, notamment, les coutumes adoptées lors des mariages en m'appuyant principalement sur deux sources, le dépouillement des mariages de la commune de Lantosque pour la période 1635 à 1901 et le recensement de l'an IX¹. Le relevé comporte 3712 mariages qui mettent en scène quelque 7400 hommes et femmes.

Le village de Lantosque

La géographie particulière des lieux, avec ses vallées encaissées, barrées en aval par des gorges difficilement franchissables, ses cols élevés, a longtemps fait de la vallée de la Vesubie un monde difficile à atteindre ou à quitter. Les voies de communication, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, se limitaient à quelques chemins muletiers plus ou moins bien entretenus suivant les époques. Aller de Lantosque à Nice prenait 12 heures, aller de Lantosque à Entracque (en Piémont), 14 heures². Malgré ces difficultés, l'homme s'est toujours déplacé et les Vésubiens n'ont pas fait exception. Les mariages entre époux de communautés différentes ont été coutumiers. Ces mariages intercommunautaires dépendaient beaucoup, nous le verrons, de la présence ou non d'une frontière entre ces communautés. Dans la plus grande partie de son histoire, Lantosque a été proche d'une frontière dont le tracé a beaucoup évolué au cours de la période étudiée. Un petit rappel historique est nécessaire. Nous distinguerons quatre périodes, avant 1792, de 1792 à 1814, de 1814 à 1860 et après 1860.

1 A.D.A.M., document D 078/01F001, « Recensement de la population ».

2 GARNIER D., *Mémoire local et militaire sur le département des Alpes-Maritimes*, Paris 1888. Dans cet ouvrage, rédigé vers 1800 à destination des militaires, le Général Garnier écrit : « Comme ce pays n'est rempli que de montagnes la plupart très escarpées, et qu'il est moralement impossible à un général commandant une armée d'ordonner une marche en se servant d'une carte pour connaître les distances précises d'un lieu à un autre (je veux dire la quantité d'heures de marche qu'un corps de troupe aurait à faire), j'ai pris le parti de parcourir à pied, montre à la main, avec un détachement, tous les chemins, sentiers et défilés qui conduisent aux principales positions militaires dont ce département présente un si grand nombre ».

Quelques dates importantes

De 1388 à 1792, la région de Nice faisait partie d'un État comprenant la Savoie, le Piémont puis, plus tard, la Sardaigne. Les quelques périodes d'occupation française ne semblent pas avoir eu de réelle influence, en montagne, sur le sujet qui nous intéresse. D'un point de vue géographique, le pays se présentait comme un appendice au sud du Piémont. Il était délimité, à l'ouest, par une frontière avec la France, frontière qui se situait à peu près au Var et à l'Estéron. Une autre, à l'est, le séparait de la république de Gênes. Ajoutons au sud la mer, au nord la chaîne des Alpes Méridionales qui limitait la période des échanges avec le Piémont à quelques mois par an.

En septembre 1792, les troupes françaises envahissaient le Comté de Nice et atteignaient Lantosque le 23 octobre. S'ensuivit une période troublée, le village pris et repris tantôt par l'armée sarde, tantôt par l'armée française. La présence active de Barbets qui perdura jusqu'à 1800 compliqua la situation. Aussi, les registres de l'état civil sont très incomplets de l'an II à l'an VI, victimes sans doute du raid des Autrichiens et des Barbets du 10 mai 1800³. En 1806, le Comté de Nice, auquel fut adjointe la région de San-Remo, forma le nouveau département des Alpes-Maritimes, bordé à l'ouest par les départements du Var et des Basses-Alpes, à l'est et au nord par les départements français de Montenote et de la Stura. La région niçoise, pour la première fois depuis plus de mille ans, n'était plus une marche, une zone frontière.

En 1814 le Comté de Nice fut restitué au royaume de Sardaigne et se trouva de nouveau bordé, mais uniquement à l'ouest, par une frontière avec la France, la Ligurie, à l'est, ayant été annexée par le royaume de Sardaigne en 1815.

3 Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, A.D.A.M. E 078/01D001 : « L'an huitième de la République Française une et indivisible et le vingt de floréal à Lantosque Canton d'Utelle Département des Alpes-Maritimes. Je soussigné Agent Municipal de ladite Commune Esprit Raibaut certifie et déclare qu'étant les autrichiens et une bande de Barbets entrés aujourd'hui dans ladite Commune se sont introduits dans ma propre maison d'habitation, dans celle du Commissaire du Gouvernement Joseph Lea ; et dans cette maison commune avec rupture et enfoncement des portes, et ont déchiré emporté et fouillé aux pieds presque toutes les écritures et papiers de la même Commune et principalement les Registres de l'état Civil, de sorte que après leur départ aucun registre n'a été trouvé. En foi de quoi j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir en ce que de raison et j'ai signé Fait à la Maison Commune de Lantosque l'an et mois et an susdit ».

Rassurons le lecteur : beaucoup de registres ont été retrouvés et seuls certains sont amputés de plusieurs pages. On peut se demander ce que les Autrichiens faisaient là car l'objet de ce coup de force ne pouvait intéresser que les Barbets qui voulaient se protéger des enquêtes des Français. Ce procès-verbal me semble surtout destiné aux autorités françaises qui exerçaient de fortes pressions sur les représentants de la commune. Ayant déclaré que tous les registres de l'état civil étaient détruits ou emportés, les rédacteurs se soustrayaient aux demandes pressantes auxquelles ils étaient soumis. Ont-ils été réellement emportés puis ensuite restitués, ou bien ont-ils été cachés par les autorités communales ?

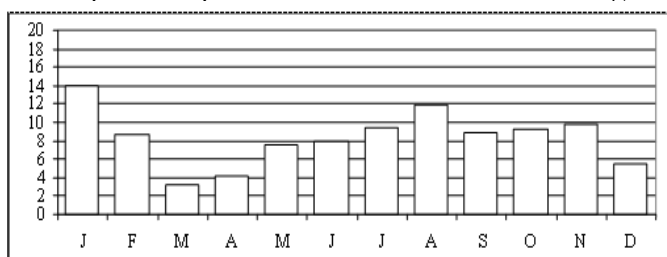
En 1860, le *circondario* de Nice était rattaché à la France. La frontière avec la France était effacée et les limites nord et est d'un Comté amputé constituaient la nouvelle frontière avec l'Italie.

Après ce rapide rappel historique, je vous propose de nous intéresser à la répartition des mariages sur l'année, quand se mariait-on le plus, au printemps, en été, à l'automne ou en hiver ?

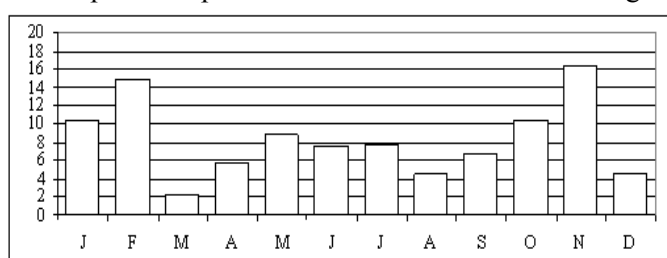
Variations saisonnières des mariages à Lantosque

J'ai effectué cette étude en distinguant quatre périodes, 1635-1699 (XVII^e siècle), 1700-1799 (XVIII^e siècle), 1800-1860 (XIX^e siècle, période italienne) et enfin 1861-1901 (période française) ; les résultats sont donnés en pourcentage du nombre mensuel par rapport au nombre annuel des mariages.

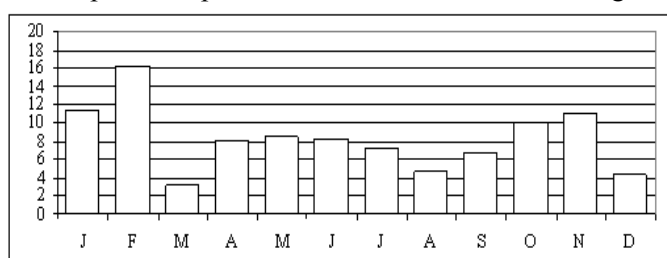
Graphique n° 1, nombre mensuel des mariages de 1635 à 1699 exprimé en pour cent sur un total de 761 mariages :



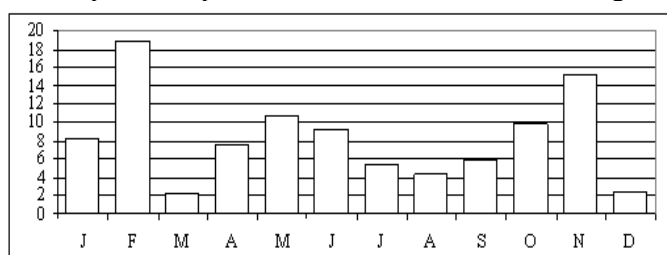
Graphique n° 2, nombre mensuel des mariages de 1700 à 1799 exprimé en pour cent sur un total de 1366 mariages :



Graphique n° 3, nombre mensuel des mariages de 1800 à 1860 exprimé en pour cent sur un total de 920 mariages :



Graphique n° 4, nombre mensuel des mariages de 1861 à 1901 exprimé en pour cent sur un total de 607 mariages :



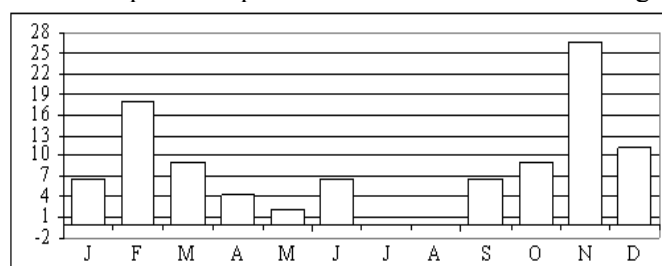
L'examen de ces quatre graphiques montre que, quelle que soit la période, les mois pendant lesquels les mariages ont été les moins nombreux sont mars et décembre. La cause en était les interdictions de mariages, dictées par le droit canonique, pendant le *tempus feriarum* : du mercredi des Cendres à l'Octave de Pâques, puis de l'Avent à l'Épiphanie⁴. La première interdiction touche principalement le mois de mars, la seconde le mois de décembre. Pour se marier pendant ces périodes, une autorisation de l'évêque était nécessaire ce qui a limité la nuptialité. Ces interdictions ont été mieux respectées dans la période 1861-1901 que dans les autres périodes, notamment les XVII^e et XVIII^e siècles ce qui conduit à supposer que si l'influence de l'Église n'a pas été plus forte dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, ses préceptes ont été mieux suivis. Une conséquence est que les mois les plus chargés sont février et novembre, les futurs époux préférant prendre les devants plutôt que d'attendre la fin du *tempus feriarum*. Ces remarques sont tout à fait analogues à celles présentées par Michelle POLLET dans son étude sur les mariages à Grasse⁵.

Pour les périodes allant de 1700 à 1901, les mois d'avril et de mai sont plus chargés que les mois d'été, mois des grands travaux et de la transhumance. Étonnamment, ceci n'est pas vrai pour le XVII^e siècle, les années remarquables étant 1637-38, 1642-43, 1648-50, 1655, 1660, 1672-74, et 1694.

Nous avons vu l'influence de l'Église sur la nuptialité, influence qui s'est accrue pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Qu'en était-il lors de la période de la Révolution ?

Je n'ai utilisé que les registres de l'état civil et j'ai limité l'étude aux années an VII à an X, car les données antérieures à l'an VIII sont incomplètes et l'an X est l'année du Concordat⁶.

Graphique n° 5, nombre mensuel des mariages de l'an VII à l'an X exprimé en pour cent sur un total de 45 mariages :



Les interdits de l'Église semblent avoir eu moins d'effet pendant cette période puisque les nombres de mariages en mars et décembre sont proportionnellement plus nombreux que ce que nous avons constaté plus haut.

4 Cette interdiction a été fixée par le Concile de Trente, lors de la 24^e session, chapitre X du décret de réformation touchant le mariage : « Défense de célébrer les solennités des Noces pendant l'Avent, ni Carême ».

5 POLLET M., « Les mariages à Grasse de 1751 à 1760 et de 1781 à 1789 » dans *Recherches Régionales* n°3, 1978, p. 4 à 6.

6 Le 18 germinal de l'an X (8 avril 1802), le corps législatif de la République française adopta le Concordat déjà signé l'année précédente par Napoléon Bonaparte, Premier Consul, et le pape Pie VII.

Curieusement, les mois de février et de novembre sont toujours les plus riches en mariages, les taux étant bien supérieurs à ceux évoqués précédemment.

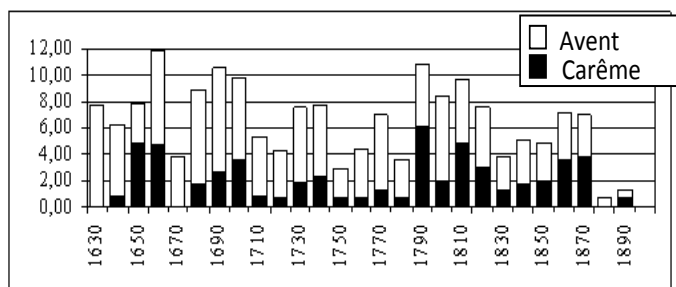
Les mois d'avril à septembre sont ceux pour lesquels la nuptialité est la plus faible, juillet et août se distinguant par un résultat nul. De l'an VII à l'an X, soit pendant quatre années consécutives, aucun mariage n'a été contracté pendant ces deux mois ! Une étude menée sur les mariages à Utelle de l'an VI à l'an X donne des résultats comparables : pendant sept années consécutives, aucun mariage n'a été célébré pendant le mois de juillet et seulement 5 en août⁷. Je ne peux croire qu'il s'agit là d'un effet du simple hasard. Est-ce une spécificité du canton de Lantosque ?

En conclusion, nous pouvons constater que la période révolutionnaire a eu une influence sur les habitudes des habitants de Lantosque, mais contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer ce n'est pas tant au niveau des pratiques religieuses que pour des raisons liées aux activités estivales.

Les études de variations saisonnières précédentes ont consisté à observer, mois par mois, le nombre de mariages ce qui nous a montré l'influence du *tempus feriarum* sur les coutumes. Dans ce qui suit, nous allons mieux appréhender ce qui s'est passé lors de ces périodes d'interdiction en affinant la recherche. Après calcul, année après année, des dates de Pâques, de l'Avent et de l'Épiphanie, j'ai étudié la nuptialité pendant l'Avent et le Carême.

7 Un par an en l'an V, an VI, an VII, an VIII et an X.

Graphique n° 6, nombre de mariages pendant les périodes de l'Avent et de Carême, exprimé en pour cent du nombre de mariages sur une décennie :



L'interdiction religieuse de Carême a été mieux respectée que celle du temps de l'Avent. Les nombres annuels de mariages, pendant la période de Carême, oscillent entre zéro et deux. Seule l'année 1796, avec quatre mariages pendant le Carême, se distingue des autres. Nous retrouvons là une remarque déjà émise plus haut sur l'influence de la Révolution française au sujet des coutumes des habitants.

À quel âge se mariait-on dans l'ancien temps ? Sans doute avez-vous quelques idées sur la question. Vous les confronterez avec les informations que j'ai pu tirer du relevé des mariages de Lantosque et que je vous présenterai dans le prochain bulletin.

A. OTHO, septembre 2010.

Le peintre Lucien Quintard

À l'occasion des journées du patrimoine, le cercle de généalogie de Liverdun en Lorraine a exposé pour une journée de généalogie, des panneaux ayant pour thème central mon arrière-grand-oncle Lucien Charles Justin QUINTARD peintre aquarelliste né le 25 juin 1849 à Nancy fils de Pierre Albert QUINTARD, avocat à la Cour d'Appel de Nancy et de Charlotte Léopoldine Emmanuèle MOUROT. Il a un frère aîné Charles Léopold né en 1844.



Lucien QUINTARD est peintre aquarelliste, élève de DEVILLY à Nancy, puis d'Edmond YON et d'Edmond PETITJEAN.



Il peint d'abord les côtes normandes, puis des paysages et des villages de Lorraine, quelques vues d'Alsace et de Bretagne. Il expose ses œuvres au Salon de Paris et au Salon annuel de Remiremont. Il expose régulièrement un grand nombre d'œuvres au Salon de Nancy entre 1874 et 1904.

Il avait acheté une très belle maison à Liverdun où il aimait venir peindre, mais aussi pêcher au bord de la Moselle en compagnie de sa fille Mathilde.

Lucien QUINTARD est décédé après une longue maladie, le mercredi 1 février 1905 à 5h, en son domicile 4 rue Gilbert à Nancy à l'âge de 55 ans. Il est inhumé à Nancy au cimetière de Préville dans le caveau familial, une très belle tombe surmontée d'une sculpture.

Plusieurs toiles de Lucien QUINTARD se trouvent au musée des Beaux-Arts, place Stanislas à Nancy ainsi qu'au musée de Toul.

D. LOIZEAU, septembre 2010.



Suggestions et bonnes adresses

Envoyées sur la liste de diffusion agam-06@yahoo.fr ou directement à la rédaction du bulletin. Merci pour vos contributions.

En vrac

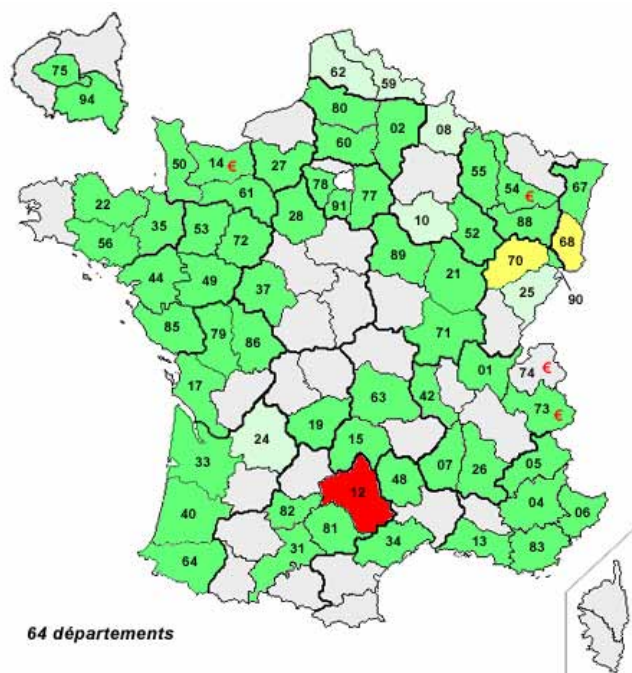
Archives numérisées par les dépôts d'archives départementales :

Source : geneawiki.com en date du 13/09/2010

- en vert foncé : registres paroissiaux + état civil (48) ;
- en jaune : registres de catholicité XIX^e siècle (1) ;
- en vert clair : tables décennales seules (7) ;
- en rouge : CD en vente par correspondance seulement (1) ;
- € : accès payant. *N. B. Seuls les sites présentant des registres numérisés sont colorisés. Certains permettent aussi la consultation du cadastre ou d'autres fonds.*

Les archives en ligne :

- AD 02 (Aisne) : <http://www.archives.aisne.fr/>
- AD 26 (Drôme) : uniquement, pour le moment, les communes de A à L consultables jusqu'à 1890/1900. Pour les autres communes, seules les tables décennales sont consultables.
- AD 50 (Manche) : http://recherche.archives.manche.fr/?id=recherche_etat_civil
- AD 64 (Pyrénées-Atlantiques) : <http://www.archives.cg64.fr/>
- AD 65 (Hautes-Pyrénées) : mise en ligne progressive du répertoire des microfilms des registres paroissiaux et d'état civil. Les répertoires des communes de Adast à Fréchou-Fréchet et de Tajan à Vizos sont accessibles en ligne : <http://www.cg65.fr/front.aspx?sectionId=116> (rubrique communication).
- AD 67 (Bas-Rhin) : <http://etat-civil.bas-rhin.fr>
- AD 68 (Haut-Rhin) : http://www.archives.cg68.fr/Services_Actes_Civils.aspx



Logiciels de généalogie : Pour les personnes non encore informatisées qui souhaiteraient acquérir un logiciel de généalogie, nous vous rappelons que nous avons, sur les ordinateurs des permanences, les logiciels *Heredis* et *Généatique* (dernières versions installées ou en prévision) sur lesquels vous pourrez avoir quelques démonstrations.

En tant qu'adhérent, vous pouvez également bénéficier de tarifs négociés pour acquérir ces logiciels (les commandes doivent être groupées).

Vous pourrez avoir plus de renseignements sur ces logiciels en vous rapprochant des correspondants AGAM, Georges ROLAND pour *Heredis* et Stéphanie RAYER pour *Généatique*

Annexes

Les articles de presse et d'autres articles et photos sont sur www.agam-06.org et <http://fr.groups.yahoo.com/>. Ce groupe est réservé aux adhérents et nécessite une inscription personnelle. Inscrivez-vous si vous ne l'avez déjà fait !

Compte-rendu de la réunion de Nice de juin 2010

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU.

Présents : 21 adhérents AGAM

Absents excusés : Gilberte BIANCHINI - Mireille GHIGO - Anne-Marie GRAC – Antoine SANT.

Programme :

- De 14h à 14h30, libres discussion et accès à la bibliothèque.
- À 14h30, pas d'exposé, mais un large tour de table pour que chacun, avant les vacances, puisse parler de son travail généalogique.

Plusieurs albums personnels ont été apportés par des adhérents présents qui les font circuler pour montrer de quelle manière ils présentent leur généalogie.

Jacques ROUQUAIROL présente l'arbre de sa grand-mère avec des interrogations sur deux individus qui ont été trouvés par l'UGL du Languedoc dont il fait partie. Il avait, en fait, mal lu les actes, une dispense ayant été notée. Les dispenses sont conservées aux archives diocésaines, mais elles ne sont généralement pas classées. Elles donnent cependant des indications intéressantes quand on arrive à les avoir. Elles sont conservées aussi à Rome aux archives du Vatican, mais seulement celles qui concernent les dispenses de consanguinité au deuxième degré entre cousins germains.

- Dispense d'affinité: un parrain ne peut pas épouser une marraine, par exemple.
- Dispense de consanguinité: entre cousins à différents degrés.

Jacques souligne l'utilité des cartes de Cassini, elles sont d'une grande aide pour localiser les communes, surtout celles qui ont disparu.

D'autres possibilités de localiser les communes avec:

- le logiciel La France à la loupe, il est intégré maintenant à Heredis 11
- le site Gencom qui situe les communes et inclut les cartes de Cassini
- le site locom.org

Lyliane JOLIVEL a acheté au moulin à papier de Fontaine de Vaucluse, un très bel arbre généalogique à remplir soi-même, à l'encre de Chine, à la main. Par ailleurs, elle a trouvé dans un vide-grenier, pour une somme plus que mo-

dique, un classeur généalogique en cuir, garni de fiches et arbres vierges à compléter, n'ayant jamais servi, le tout en parfait état.

Paul de LAPEYRE DE BELLAIR a étudié dans son ascendance, la famille d'ESTAING dont le blason l'a intrigué, il est celui des rois de France. Il a fait des recherches et a trouvé qu'un des ancêtres, un chevalier d'ESTAING, a participé à la bataille de Bouvines le dimanche 27 juillet 1214 au cours de laquelle il a sauvé la vie du roi Philippe Auguste, lequel, en récompense de son mérite, lui a permis de prendre le blason des rois de France.

En étudiant ensuite la généalogie descendante du chevalier sur 20 à 30 générations, Paul est arrivé au Président Valéry GISCARD D'ESTAING issu parmi ses ancêtres, d'une demoiselle d'ESTAING ayant épousé un monsieur GISCARD. Le Président Valéry GISCARD D'ESTAING est marié à Anne Aymone SAUVAGE DE BRANTES.

Colette BETTENFELD lit un texte extrait d'une bible ancienne de 1781 appartenant à Colette GRAZZI, chapitre XI des Lévitiques tome II page 427, à propos des lois touchant les femmes qui accouchent :

- *Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :*
- *Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : si une femme ayant usé du mariage enfante un mâle, elle sera impure pendant sept jours, selon le temps qu'elle demeurera séparée à cause de ses purgations accoutumées.*
- *L'enfant sera circoncis le huitième jour.*
- *Et elle demeurera encore trente-trois jours pour être purifiée de la suite de ses couches. Elle ne touchera rien qui soit saint, et elle n'entrera point dans le sanctuaire jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.*
- *Si elle enfante une fille, elle sera impure pendant deux semaines, comme lorsqu'elle est séparée à cause de ses purgations accoutumées ; et elle demeurera encore soixante et six jours pour être purifiée de la suite de ses couches.*
- *Lorsque les jours de sa purification auront été accomplis, ou pour un fils ou pour une fille, elle portera à l'entrée du tabernacle du témoignage un agneau d'un an pour être offert en holocauste, et pour le péché, le petit d'une colombe ou une tourterelle, qu'elle donnera au Prêtre,*
- *Qui les offrira devant le Seigneur, et priera pour elle ; et elle sera ainsi purifiée de toute la suite de sa couche. C'est là la loi pour celle qui enfante un enfant mâle ou une fille.*
- *Si elle ne trouve pas le moyen de pouvoir offrir un*

agneau, elle prendra deux tourterelles ou deux petits de colombes, l'un pour être offert en holocauste, et l'autre pour le péché ; et le Prêtre priera pour elle, et elle sera ainsi purifiée.

Puis Colette donne une série de définitions pouvant servir aux généalogistes :

Accordailles : réunion des futurs époux et de leurs parents, souvent en présence d'un notaire, pour conclure le mariage et régler les problèmes matériels du futur couple (apports de chacun, importance de la dot, régime des biens...) Les accordailles précédaient les fiançailles.

Repentailles : dédommagement versé autrefois par celui ou celle qui rompait ses fiançailles à sa promesse ou à son promis.

Épousailles ou **épousages** : célébration du mariage.

Mariage putatif : mariage nul, bien qu'il soit contracté de bonne foi.

Termes latins rencontrés dans les actes nuptiaux :

Celebravit nuptias : a célébré le mariage

Conigum : les époux

Conjux : l'époux ou l'épouse

Coram testibus : devant témoins

Duxit uxorem : a pris pour épouse, a épousé

Maritus : mari

Matrimonium conduxit : a épousé

Matrimonium contraxit : a contracté mariage avec

Sponsalia : les fiançailles

Sponso, sponsare, sponsavi, sponsatum : se marier

Sponsus, i – sponsa, ae : époux – épouse

Ux, uxor, oxoris : épouse

Définitions concernant les décès :

Ab intestat : sans testament

Aubadat : les funérailles des enfants

Escangier : l'héritier qui recevait une succession

Essogne ou **essoigne** ou **essongne** : droit de succession qui était dû au seigneur par les héritiers ou successeurs d'un de ses tenanciers morts sur sa terre

Obit : messe anniversaire célébrée pour le repos de l'âme d'un défunt ; somme versée au prêtre pour la célébration d'un service funéraire ; décès, mort

Relicte : veuve.

Quelques spécificités de la période de la Révolution :

Le calendrier républicain fut en vigueur du 05/10/1793 au 31/12/1805

Les mariages furent célébrés au chef-lieu de canton entre le 22 septembre 1798 et le 16 juillet 1800 soit pendant l'an 7 et l'an 8.

Hélène LOCHEY apporte des précisions :

Il ne faut pas confondre les accordailles avec les fiançailles. Les fiançailles sont la célébration religieuse qui précède le mariage religieux proprement dit et sont généralement célébrées la veille. Cette célébration comportait la confession et la communion des époux (autrement dit une messe privée) et était célébrée dans l'intimité.

Quand on parle de mariage, il s'agit en fait d'une bénédiction nuptiale (sans messe, c'est à dire sans communion, car nos ancêtres communiaient surtout à deux grandes occasions du temps liturgique : Pâques et Noël) faite en présence des familles et surtout des témoins.

Tout ceci résumé par nos curés sur les registres par l'expression : « Je leur ai donné, après les cérémonies d'usage, la bénédiction nuptiale en présence de... »

En ce qui concerne les « accordailles », il s'agit, comme le dit Colette, de la cérémonie officielle devant le notaire qui a souvent lieu plusieurs mois ou semaines avant le mariage pour laisser du temps aux familles de préparer les festivités du mariage religieux.

Plus les familles étaient riches ou aisées, plus le temps laissé entre accordailles et mariage religieux était long, car les invités étaient encore plus nombreux. C'est d'ailleurs une coutume qui a perduré dans les familles bourgeoises et qui s'est même transformée entre un mariage à la mairie précédant d'un certain temps le mariage à l'église. Alors que dans le « petit peuple » on passe le même jour de la mairie à l'église.

Bernard ROUBEAU a trouvé une cousine par Généanet et, à Paris, toute une branche qu'il a exploitée, grâce, en particulier, à une reconnaissance de paternité. On en profite pour faire en réunion une démonstration de recherches sur Internet dans le site ancestry.fr avec lequel l'AGAM a des accords.

Colette HAMMERER, pour ses recherches en Italie, est allée sur place dans le Piémont. Elle doit chercher aussi dans la région de Reggio Calabria.

Anny CHIAMISA a trouvé des informations importantes pour sa généalogie grâce aux fiches AGAM qui sont en cours de numérisation par l'équipe Mireille GHIGO, Denise LOIZEAU, Denis COLMON et les volontaires qui ont l'amabilité de les aider dans ce travail de longue haleine : Anne-Marie GRAC, Marc COTTERET, Jean-Baptiste GOIRAN et Henri MAUREL.

Prochaine réunion à Nice aux AD mercredi 29 septembre 2010 à 14h avec Gilles Bouis, archiviste diocésain, qui propose, à l'occasion du 150^e anniversaire du rattachement de Nice à la France, une conférence ayant pour sujet « Le Comté de Nice en 1860 », les enjeux d'un territoire dans le processus de l'Unité italienne.

Bonnes vacances à tous, passez un été agréable, que vos recherches généalogiques soient fructueuses.

